



Communiqué de presse

Luxembourg, le 5 janvier 2021

Le soutien à l'état de droit dans les Balkans occidentaux sous la loupe des auditeurs de la Cour des comptes européenne

La Cour des comptes européenne examine actuellement l'efficacité des mesures de soutien de l'UE à l'état de droit, qui est un préalable à l'adhésion, dans les Balkans occidentaux. L'audit couvre quatre pays candidats à l'adhésion (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie) ainsi que deux pays candidats potentiels à l'adhésion (la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo).

L'état de droit est une valeur européenne fondamentale. Bien qu'il n'en existe aucune définition officielle au niveau de l'UE, on considère généralement qu'il s'appuie sur les six principes suivants: l'égalité en droit, la sécurité juridique, la séparation des pouvoirs, des juridictions indépendantes et impartiales, des procédures législatives transparentes et démocratiques, et un contrôle juridictionnel effectif. Le renforcement de l'état de droit est dès lors intrinsèquement lié à la lutte contre la corruption. C'est aussi une condition essentielle de la croissance économique.

Pour pouvoir faire partie de l'Union européenne, les pays candidats à l'adhésion doivent démontrer leur capacité à assumer les obligations qui en découlent, telles qu'elles sont définies dans les «critères de Copenhague» de 1993. Les premiers de ces critères ont trait à la présence d'institutions stables et bien en place, garantissant la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme ainsi que le respect des minorités et leur protection. Le rythme des négociations d'adhésion est donc largement tributaire des progrès réalisés dans ce domaine.

«L'état de droit est un préalable non négociable à une adhésion à l'Union européenne. Cependant, les pays des Balkans occidentaux restent en proie à la corruption et rencontrent toujours des difficultés pour assurer le bon fonctionnement de leurs institutions publiques, ce qui entrave le processus d'adhésion», a déclaré M. Juhan Parts, le Membre de la Cour des comptes

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. Celle-ci est disponible dans son intégralité, en anglais, sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

responsable de l'audit. «Lors de notre audit, nous examinerons si l'UE les aide véritablement à progresser dans ces domaines afin qu'ils puissent bientôt la rejoindre.»

Les relations de l'UE avec les pays des Balkans occidentaux s'inscrivent dans le cadre du «processus de stabilisation et d'association». Ce dernier prévoit un soutien à l'état de droit, principalement par le dialogue politique, mais aussi sous la forme d'une aide financière et technique destinée à favoriser la mise en œuvre des réformes nécessaires. Pour la période 2014-2020, l'UE a octroyé au total quelque 700 millions d'euros aux Balkans occidentaux pour défendre l'état de droit et les droits fondamentaux, ce qui correspond à 16 % de l'aide bilatérale accordée aux pays de la région.

L'audit, qui vient de débiter, vise à déterminer l'efficacité de ces mesures dans le renforcement de l'état de droit dans les Balkans occidentaux. Les auditeurs examinent en particulier si le soutien de l'UE à l'état de droit:

- o a été conçu de manière appropriée;
- o a été utilisé à bon escient pour régler les principaux problèmes relevés;
- o a donné lieu à des améliorations concrètes et durables, qui satisfont aux normes de l'UE.

Informations générales

L'AuditInfo publiée aujourd'hui fournit des informations sur une activité d'audit en cours portant sur le renforcement de l'état de droit dans les Balkans occidentaux (la Turquie, cinquième pays officiellement candidat à l'adhésion, n'est pas concernée par l'audit). L'audit devrait s'achever vers la fin de l'année 2021. Les AuditInfos s'appuient sur les travaux préparatoires à un audit et ne doivent pas être considérées comme des observations, des conclusions ou des recommandations d'audit. Elles sont disponibles dans leur intégralité, en anglais, sur le site internet de la Cour des comptes européenne (eca.europa.eu).

La Cour réalise parallèlement un audit sur [le soutien de l'UE à la lutte contre la grande corruption en Ukraine](#).

Contact presse pour cette AuditInfo

Vincent Bourgeois – E: vincent.bourgeois@eca.europa.eu
T: (+352) 4398 47502 / M: (+352) 691 551 502